

Le petit castanéen

CHITENAY : Flash info juillet 2022



Le mot du maire

Comme chaque mois de juillet je viens vers vous pour faire le point sur votre commune, notre commune. Enfin une année normale sans la pandémie et sans les masques, quel soulagement ! Mais restons vigilants malgré tout ! Toutes les activités des associations sont reparties, les commerces ont bien résisté à la crise et les artisans sont débordés de travail. Les délais d'approvisionnement s'allongent dans beaucoup de domaine et les prix s'envolent. Espérons que la sagesse des hommes l'emportera et que les turbulences de la guerre en Ukraine soient maîtrisées.

Notre commune a réussi à maintenir les travaux prévus après l'obtention des subventions du Département et de l'Etat.

Nous avons changé toutes les menuiseries du bâtiment de la mairie, pour plus de confort et d'économie d'énergie.

La salle associative dans l'ancienne poste est en attente d'un artisan pour finir le sol, son intervention est prévue début juillet.

La deuxième tranche des travaux de sécurisation des rues St Selommes et des Etangs est pratiquement terminée, il reste la signalisation à mettre en place. Comme prévu nous avons refait les enrobés et créé une voie partagée pour les piétons et les cycles.

Nous avons démarré une étude d'assistance à maîtrise d'ouvrage afin de nous projeter dans l'avenir pour les bâtiments sis près du bar. A court terme est prévu la création d'un commerce de boulangerie/multi services.

Une étude pour la rénovation de la toiture de la salle des fêtes est en cours et nous attendons le résultat d'un bilan énergétique sur le bâtiment pour finaliser les devis.

Dans ce petit Castanéen vous trouverez diverses informations sur la vie de notre village, les associations, l'ensemble des activités qui rythment notre quotidien. Le quotidien c'est aussi la communication, il serait intéressant d'avoir un retour sur la fibre optique, les problèmes rencontrés et savoir si vous êtes raccordés. Mairie 0254704212 ou commune-chitenay@orange.fr

Je remercie tout notre personnel communal pour leur implication dans leur travail, nous souhaitons bon vent à Léa Firmin qui nous quitte pour un emploi à plein temps. La commune s'implique dans la vie culturelle avec Festillésime et divers spectacles en cours d'année. Nous vous attendons pour le 14 juillet, pour le repas préparé par Castanéa, les lampions et le feu d'artifice offerts par la Mairie.

Je termine ce petit mot du maire en vous souhaitant de bonnes vacances.

Jean Albert BOULAY

Quelles formalités administratives ?



Quels travaux demandent un permis de construire ?

Le permis de construire est une autorisation d'urbanisme délivrée par la mairie. Il concerne les constructions nouvelles, même sans fondation, de plus de 20 m². Il est obligatoire pour certains travaux d'extension des bâtiments existants et pour leur changement de destination. Les travaux qui ne relèvent pas du permis de construire nécessitent en principe une déclaration préalable de travaux.

Pourquoi faire une demande préalable de travaux ?

Une déclaration préalable de **travaux** (DP) est exigée pour des **travaux** qui ne sont pas soumis à un permis de construire. La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des **travaux** modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination (une grange devenant un hôtel par exemple).

Les travaux de rénovation et de sécurisation de la voirie de la rue Saint-Selommes et de la rue des Etangs programmés en 2021 et 2022 sont terminés.



Une circulation douce et sécurisée pour ces 2 voies communales, doit apporter un ralentissement significatif souhaité pour les véhicules limités à 3.5 tonnes. Désormais la circulation sera interdite aux poids lourds et aux cars, à l'exception des véhicules devant assurer la sécurité, le déneigement et la collecte des ordures ménagères.

La voie partagée cycles et piétons permet d'optimiser la sécurité pour tous les usagers.

Ces deux voies sont limitées à 30 km/h.

A ce titre nous vous demandons vivement de ne pas stationner sur cette voie dédiée uniquement aux cycles et aux piétons et vous incitons à sortir prudemment de votre domicile.

La Municipalité tient à vous remercier de votre compréhension pour la gêne occasionnée, pendant toute la durée des travaux.



Rénovation de 7 armoires électriques par l'entreprise R2 pour l'éclairage public.

CONCERTATION DU PLUIHD



L'ENQUETE PUBLIQUE
EST TERMINEE DEPUIS
LE 24 JUIN 2022

Horaires d'été

- **Mairie** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h, samedi de 9h à 11h30
Sauf les samedis 23 et 30 juillet
- **Agence postale** : lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 8h45 à 11h45
Fermée du mardi 12 juillet à 11h45 au lundi 1 août

Contacts

Mairie : téléphone : 02 54 70 42 12

courriel : commune-chitenay@orange.fr



Nouveau site : mairiechitenay.fr

Pour être informé en temps réel des événements de la commune, téléchargez l'application PanneauPocket

Agence postale : téléphone : 02 54 70 09 96

Personnel municipal :

Mlle Léa Firmin quitte la collectivité en août pour un emploi à temps complet. Léa a eu en charge l'entretien d'une partie des locaux de l'école le soir après les cours.

Nous la remercions pour sa participation au confort des enfants et des enseignants.

Mme Marie-Laure Lorient est venue compléter l'équipe de la garderie du soir début avril.

Bienvenue dans l'équipe !



Cimetière : Le deuxième sapin a été coupé car suite à l'abattage du premier qui était mort, il était fragilisé et risquait de tomber. Un autre arbre sera planté à l'automne, Une commission aura lieu le **jeudi 28 juillet à 18h** pour le choix de l'arbre. Nous incitons toutes les personnes intéressées par cette commission à s'inscrire à la mairie.

PETIT RAPPEL

M. Stéphane Hémond, consultant numérique est présent tous les lundis à la bibliothèque (à côté de la mairie).

de 9h à 12h et de 14h à 17h

N'hésitez pas à aller le rencontrer quelque soit vos besoins : débutant ou initié, problèmes techniques.....

Vous pouvez vous rendre directement à la bibliothèque ou prendre rendez-vous au : 07 80 98 28 05

Il sera en congé du 1er au 15 août inclus.



De nouveau, il nous faut rappeler quelques règles essentielles du bien vivre ensemble et de la protection de notre environnement.



Engins bruyants (tondeuse, tronçonneuse et autres)
 Jours ouvrables : 8h30-12h 14h-19h
 Samedi : 9h-12h 15h-19h
 Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Les plaintes pour les aboiements incessants de chiens se multiplient, soyez vigilants.

En cas de différend avec un voisin, essayez tout d'abord le règlement à l'amiable.

Lors des soirées pensez à baisser la musique et prévenez vos voisins s'il s'agit d'un événement exceptionnel.



Tous ensemble participons à la qualité de vie dans notre village.

- les produits phytosanitaires sont interdits pour les mauvaises herbes. Utilisez des produits respectueux de la nature : qu'ils éloignent les limaces oui, qu'ils tuent les hérissons, non.
- L'absence de désherbant nécessite de l'huile de coude, pensez à entretenir devant chez vous.
- La sécheresse et les orages fragilisent les arbres, surveillez ceux qui donnent sur la voie publique.
- Si vous allez à la déchetterie, faites en sorte de bien arrimer vos déchets qu'ils ne se retrouvent pas sur la voie publique.
- Les dépôts sauvages sont pénalisables. Il existe 4 points avec des conteneurs, quand un est plein, allez vers un autre ou à la déchetterie.
- Avec la sécheresse, faites des tontes raisonnées et **attention à l'eau**, des restrictions peuvent être mises en place.

VAQUES DE CHALEUR, DES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

MOILLER SON CORPS ET SE VENTILER

MAINTENIR SA MAISON AU FRAIS : FERMER LES VOILETS LE JOUR

DONNER ET PRENDRE DES NOUVELLES DE SES PROCHES

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

NE PAS BOIRE D'ALCOOL

EN CAS D'URGENCE, APPELEZ LE 15

ÉVITER LES EFFORTS PHYSIQUES

Partenaires des Territoires de la Vallée

Si vous connaissez des personnes vulnérables qui ont besoin d'aide, prévenez la mairie. Merci.

ValEco

COLLECTE D'AMIANTE

Pour les particuliers

Service réservé aux habitants des territoires de ValEco et Agglopolys

SUR RENDEZ-VOUS
 Prix au 06.06.10.24.93

QUANTITÉ
 Pas de limite de volume

PRIX DU TRAITEMENT
 6€ le m²

COMMENT FAIRE ?
 Si vous souhaitez vous débarrasser de tôles amiantées, fibrociment etc., il faut prendre rendez-vous par téléphone pour évaluation et devis.

ValEco fournit les équipements de protection individuelle pour la manipulation de l'amiante.



Le samedi 7 mai 2022, une cinquantaine de personnes se sont retrouvées dès 8h autour d'un café. Ensuite chacun est allé dans l'atelier de son choix : désherbage du cimetière, entretien du verger, réfection des jardinières de l'espace détente, lasurage des pergolas de l'école, lasurage des éléments en bois de la place, électricité dans les bureaux de la mairie, nettoyage de la stèle Denis Papin, ramassage des « déchets » dans le bourg, décoration. Pendant que chacun s'activait très efficacement, une équipe préparait le réconfort « d'après » l'effort et c'est autour d'un délicieux couscous que nous nous sommes tous retrouvés pour un moment très convivial.

Pour répondre à la demande de nombreux participants nous prévoyons une deuxième journée le samedi 24 septembre. Information plus précise en septembre sur panneau pocket et par mail.



Le 20 mai, 90 castanéens de plus de 70 ans se sont retrouvés à la salle des fêtes, pour le repas offert par la mairie et animé par Jipé. Un moment très agréable où il faisait bon se retrouver pour ce déjeuner musical et dansant



Missionné par Festillésime
Samedi 11 juin à 17h
La Compagnie Jean et Faustin nous proposait
« Tous avec Don Quichotte »

La quarantaine de personnes présentes a apprécié ce beau moment qui s'est conclu autour d'un goûter sous les arbres de la salle des fêtes. Nous déplorons l'absence d'enfants, malgré la distribution de flyers dans les écoles de la commune et du regroupement. Manque d'intérêt, mauvaise date ???

Si vous avez des idées n'hésitez pas à nous en faire part.

14 juillet 2022
Loisirs Culture Castanéa organise le repas et la soirée musicale. La mairie offre la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice.

Forum des Associations
Il aura lieu le samedi 27 août de 10h à 12h sur la place de la mairie. Vous pouvez dès maintenant nous informer de votre présence.

RÉUNION PUBLIQUE
Vendredi 7 octobre
À 18h
À la salle des fêtes



Rénovation de la cour d'école maternelle

Les racines, de l'orme d'Amérique qui ombrage la cour d'école soulèvent le bitume.

Deux réunions de concertation ont été organisées avec les enseignants, les parents d'élèves, les agents techniques communaux et les élus.

L'agence de l'arbre a été mandatée pour nous fournir un diagnostic et soumettre des préconisations. La couche d'enrobé va être supprimée et remplacée par du broyat. Ces travaux seront effectués pendant l'été.

Le 27 février par une belle journée ensoleillée, le bourg de Chitenay a été animé par le carnaval du RPI.

Ce fut un bel après-midi, enseignants, ATSEM, parents, enfants tous très impliqués, ont défilé avec la fanfare.



La météo du 25 juin a fortement perturbé la fête des écoles

Si la fête des écoles du RPI a été annulée en raison de la météo, les spectacles ont été maintenus et déplacés de la cour de l'école au foyer des écoles à Cormeray. Ce spectacle mettait bien en valeur la semaine de stage sur le thème du cirque, le travail des enseignants et des ATSEM, l'investissement de l'APE Copains Copines et l'autonomie des enfants. C'était très gai même si les conditions n'étaient pas optimales et que le spectacle a dû être modifié 2 jours avant la date en raison du changement de lieu. Bravo à tous pour leur faculté d'adaptation et leur bonne humeur.



L'école Notre Dame a maintenu sa fête, la pluie a bien perturbé le début d'après-midi et demandé beaucoup d'énergie pour aménager aussi bien que possible.

La météo fut plus clémente en fin de journée.





Loisirs Culture Castanéa

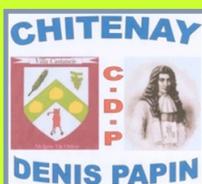
L'association vous propose 4 ateliers : broderie, sophro-yoga, 2 nouveaux : couture et aide aux devoirs et en prévision peinture. Renseignez-vous au 06 05 36 02 20 pour y participer.

Le concert de Gospel à l'église de Chitenay fut une belle soirée appréciée par le public.

A venir :

- La soirée du 14 juillet repas et animation musicale. Les repas (paella) sont à réserver au bar Denis Papin (13 € par adulte, 8 € par enfant), jusqu'au 10 juillet.
- La fête de la châtaigne le 1er octobre.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour participer à l'animation du village.



Quelques nouvelles de notre association en ce printemps 2022.

Le salon multi collections s'est tenu le 03 avril dernier. Cette manifestation a remporté un vif succès avec toujours autant de collectionneurs et de visiteurs.

Le projet de créer **un musée, en hommage à notre illustre inventeur français Denis Papin**, est lancé. Cet établissement se situerait en partie dans l'une des granges de la ferme des Coudraies à quelques mètres de sa maison natale. Il pourrait devenir, dès 2023, le point de départ de la randonnée annuelle Denis Papin qui aura lieu, cette année, **le 04 septembre 2022**. Venez nombreux parcourir nos chemins à la découverte de notre belle campagne solognote.

L'association Chitenay Denis Papin, dont l'artiste local Jean-Pierre THERET- alias JIPÉ, était au côté de l'association « du théâtre de la Marmite » en mars dernier lors de la réfection de la scène de la salle des fêtes de Chitenay. Les bénévoles des deux associations ont repeint le fonds de scène et ont mis en place de nouveaux rideaux sur chaque côté. Cette intervention redonne du cachet à la scène de notre salle des fêtes que les artistes à venir sauront apprécier.

N'hésitez pas à rejoindre l'association Chitenay Denis papin, nous vous attendons. Nous serons présents au forum des associations qui se tiendra le **27/08/2022**.

Bel été ensoleillé à tous et à toutes avec plein d'activités, de bonheur et de plaisirs en famille.

L'association Chitenay Denis Papin

Le président Georges Abdallah 06 87 89 15 13 E-mail : chitenaydenispapin@gmail.com



Le tournoi de la Pentecôte.

Malgré la tornade du samedi, les responsables de l'USCC, le club des supporters et les nombreux bénévoles ont organisé une très belle manifestation.

Nous profitons de ce flash, pour rendre hommage à Bertrand Pineau qui pendant plusieurs années a entraîné, encadré, animé l'USCC avec bienveillance et professionnalisme. Nous lui souhaitons bonne réussite dans ses prochaines activités.



Durant les vacances scolaires la bibliothèque est ouverte

Le mercredi de 14h à 16h30

Le samedi de 10h à 12h

A vos agendas

03 juillet	Vide grenier dans le village Ensemble et Solidaires
09 et 10 juillet	Circuit Vapeur Denis Papin
14 juillet	Repas et bal Loisirs Culture Castanéa
14 juillet	Feu d'artifice Mairie
13,14 et 15 août	Circuit Vapeur Denis Papin
27 août	Forum des associations sur la place de la mairie Mairie
9 Septembre	Pique-nique RV Circuit vapeur Denis Papin Ensemble et Solidaires
23 Septembre	L'orient express Ensemble et Solidaires
04 septembre	Randonnée Denis Papin Association Denis Papin
10 et 11 septembre	Circuit Vapeur Denis Papin
01 octobre	Fêtes de la châtaigne Loisirs Culture Castanéa
15 octobre	Repas annuel à la salle des fêtes Ensemble et Solidaires
11 novembre	Commémoration
12,13,18,19,20, 25 et 26 novembre	Séances théâtrales de « La Marmite » Wifi or not wifi (les samedis à 20h30 et les dimanches à 15h)
03 décembre	Chœur de chambre de la Marelle Mairie
09 décembre	Repas à thème à la salle des fêtes Ensemble et Solidaires

Nous tenons à réparer nos oublis lors du bulletin de janvier.

Nous vous présentons nos excuses.

Infirmière : Carine AUGER, 10bis Grande Rue, 07 49 03 39 65

Chèvrerie du Fay : Lola Jouan, Amandine André, Route de Seur 06 66 61 67 97/06 71 03 25 31

HORTI BIO 41 : Dominique Catineau, l'Orme Buis 06 30 88 21 83

HOME DESIGN : Carole Pomme, 20 rue de la Touche 06 83 22 60 38

Agence Immobilière LEGGETT : Bruno Debain 31 Route de Fougères 08 92 97 63 51

Graphixeen : Carole Mercier, 15 bis chemine de Franche Epine 06 87 83 23 78

Le Manoir des Coudraies : Pascale De Pothuau 02 54 70 43 19



Le maire et tout le conseil municipal
vous souhaite de bonnes vacances.

Soyez prudents
Et hydratez-vous !